

# AMICALE DU 7<sup>ème</sup> CHASSEURS - BULLETIN 2022



**Nos chefs de corps**

**LEVESQUE † 64-66**

**GUILLAUT 66-68**

**MASSIAS † 68-70**

**LEJEUNE † 70-72**

**DUMESNIL ADELEE † 72-74**

**DE BRESSY DE GUAST 74-76**

**DE BELLOY DE SAINT LIENARD † 76-78**

**BATON † 78-80**

**BONAVENTURE 80-82**

**DURIEUX 82-84**

**LORIFERNE 84-86**

**PACORET DE SAINT BON 86-88**

**HUDAULT 88-91**

**D'ASTORG 91-93**

**Au rendez-vous de la Marquise ...**



**Nos présidents des sous-officiers**

**CHEMINET † 64**

**GAVOIS † 64 - 72**

**COGNION † 72**

**DANDRES † 72 -79**

**MARCINIACK † 79 - 84**

**MERIEL 84 - 86**

**MAURY 86 – 93**



## SOMMAIRE

**Page 1 : couverture.**

**Page 2 : chefs de corps et présidents des sous-officiers.**

**Page 3 : sommaire et composition du conseil d'administration.**

**Page 4 : éditorial du président.**

**Page 5 : principales opérations des armées françaises en 2022.**

**Page 6 : budget des armées en 2023**

**Pages 7 à 10 : compte-rendu de l'assemblée générale et des activités de la FFCA.**

**Pages 11 et 12 : compte-rendu de l'assemblée générale de l'amicale du 22 mai 2022.**

**Page 13 : participation aux cérémonies de Saint-Valéry en Caux 13 et 14 juin 2022.**

**Pages 14 à 16 : biographie du général Girard, baron d'Empire.**

**Page 17 : à la mémoire de nos disparus.**

**Pages 18 à 21 : nouvelles de nos adhérents.**

**Pages 22 à 27 : annuaire des adhérents de l'amicale.**

### **Conseil d'administration au 22 mai 2022:**

**Président honoraire : colonel Lucien SUCHET.**

**Président : colonel Marc BARAN.**

**Vice-président : major Jean-Claude MAURY.**

**Secrétaire : major Gérard SÉBERT.**

**Trésorier : major Claude LABROY.**

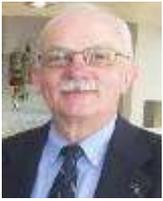
**Webmaster : lieutenant-colonel Roland TELLE.**

**Membres : maréchal des logis Willy LEMAITRE, chasseur Gaston BILLET.**

Site de l'amicale : <http://le.7rch.org/>

**Avis de recherche**, le fanion de l'amicale, n'a plus de porte-fanion. Si un membre localement proche d'Arras pouvait se manifester pour représenter l'amicale aux manifestations arrageoises, l'amicale lui en serait très reconnaissante. Merci de vous déclarer au secrétariat...

□ □ □ □



## Le mot du président.

**L'année 2022**, a encore bridé la vie de l'amicale. Il nous a quand même été possible d'organiser notre assemblée générale dans des conditions normales le 22 mai dernier.

La situation actuelle en Europe nous montre que de baisser la garde n'est pas une bonne solution pour faire des économies. Depuis la fin de la conscription les gouvernants successifs ont diminué les effectifs de nos armées et de leurs équipements, des experts ont signalé qu'à ce jour l'armée française n'est pas en mesure de mener un combat conventionnel de haute intensité et qu'elle ne pourrait pas tenir un front de plus de 80km et cela en temps très limité...Il a fallu la démission d'un CEMAT et le déclenchement de la guerre aux portes de l'Europe, pour qu'enfin l'on envisage d'augmenter le budget de la défense, nul ne sait si cela sera suffisant.

Notre amicale subit les effets du vieillissement, accentués par la crise de la Covid 19 et n'arrive plus à maintenir ses effectifs au niveau de 150 comme c'était le cas des 10 dernières années. Ses effectifs, au 5 décembre 2022 sont de 124 membres inscrits. Le nombre de membres cotisants reste stable par rapport aux années précédentes, 77 membres sont à jour, certains vont (encore) recevoir un rappel, Après un dernier rappel les retardataires de plus de trois ans (7) ne pourrons plus rester membres de l'amicale.

**Depuis le déjeuner galette 2020**, nous n'avons pas pu reprendre ce traditionnel repas dansant. En 2023, il est pour l'instant prévu le samedi 14 janvier à Dainville. Il pourra être annulé au dernier moment en fonction des conditions sanitaires.

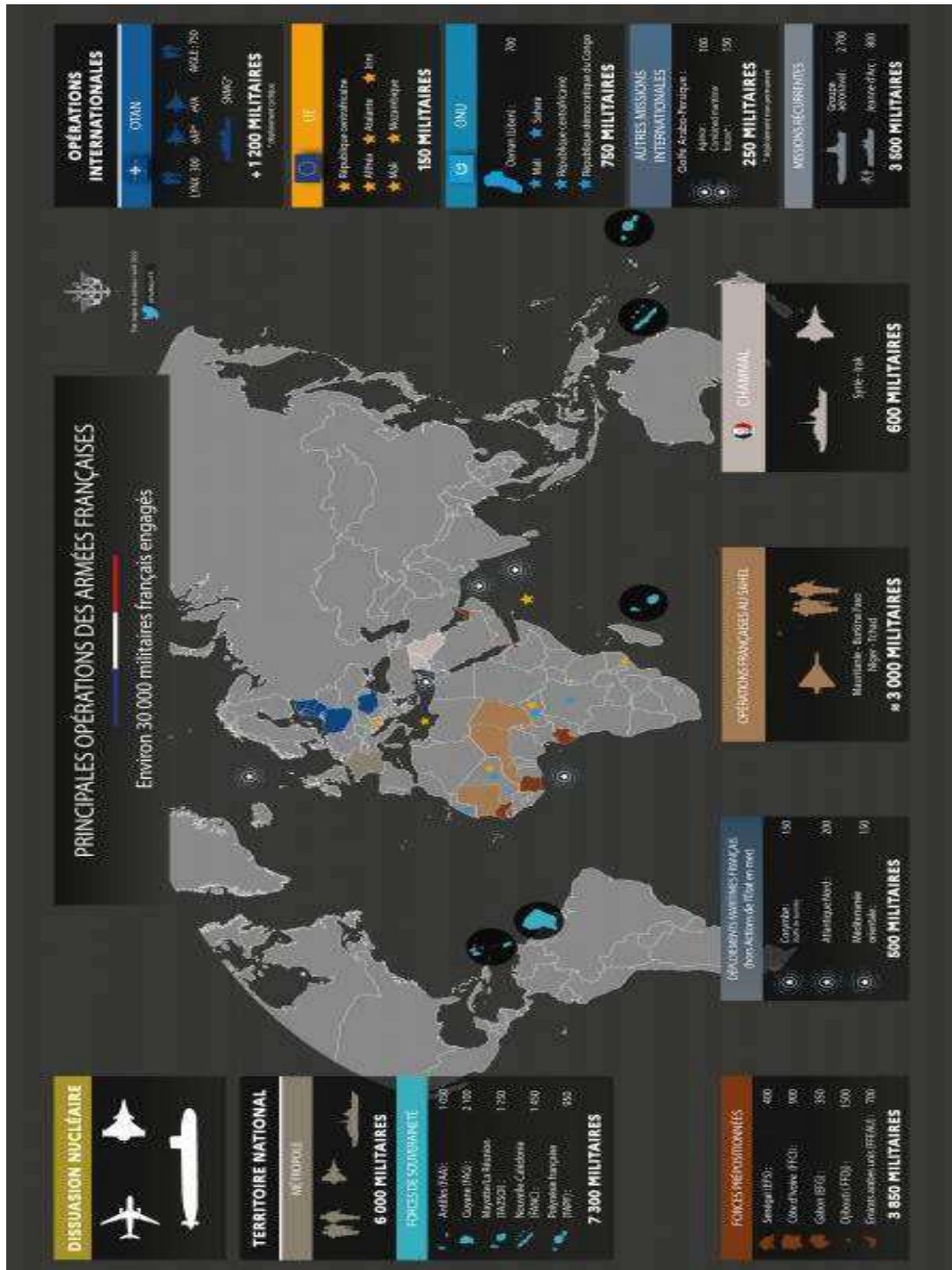
**Sous toutes réserves**, la prochaine assemblée générale de l'amicale aura lieu à Arras dans les conditions habituelles, le dimanche 16 ou 23 avril. Ce sera le triste anniversaire des 30 ans de la dissolution de notre beau régiment... Le conseil d'administration espère que vous répondrez nombreux à cet appel !

Le conseil d'administration vous souhaite un joyeux Noël, de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023, qui espérons-le nous permettra de reprendre des activités de rencontres, dans des conditions agréables. Prenez soin de vous...

Que vivent le régiment de la Marquise et son amicale !

□ □ □ □

## Principales opérations des armées françaises en 2022.

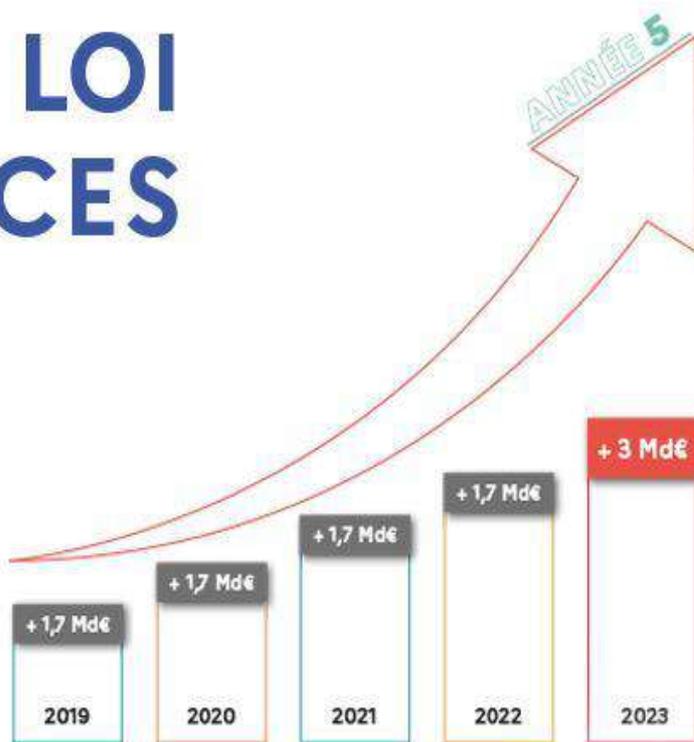


## BUDGET DES ARMÉES EN 2023

En 2023, le budget des armées françaises sera pour la 6ème année consécutive en augmentation. Depuis 2017, la nouvelle trajectoire budgétaire a permis de faire passer les crédits des armées de 32,3 milliards d'euros à 43,9 milliards d'euros en 2023 avec une **hausse historique à 3 milliards d'euros en 2023**.

# PROJET DE LOI DE FINANCES

**PLF**  
LPM  
2019  
2025  
2023



Cette politique portée pour la sixième année consécutive par le Président de la République porte ses fruits : elle assure à la France une crédibilité auprès de ses alliés ; elle donne à nos forces une supériorité sur le terrain grâce aux investissements importants dans notre programme capacitaire et offre à nos militaires de meilleures conditions d'engagement. Il nous appartient désormais de poursuivre ces efforts pour que notre Nation soit à la hauteur des défis que l'Histoire dresse devant elle : ce que nous préparons avec une nouvelle loi de programmation militaire 2024-2030, que nous présenterons au Parlement dès 2023. (Source site du ministère des armées.)

□ □ □ □

## **CR de l'AG DE L'UNABCC DU SAMEDI 8 OCTOBRE 2022**

Le PV de l'AG sera visible sur le site de l'UNABCC très prochainement.

<https://www.unabcc.org/>

□ □ □ □

### **ACTIVITES de la FCCA,**

**Résumé et extraits de l'AG du 29 novembre 2022 en Visio conférence.**



#### **1/- Bilan général de l'année 2022**

Les activités de l'année 2022 ont été réduites à peu de choses en raison de la préparation des cérémonies de saint-Valéry en Caux (réunion du 10 février à l'Ecole militaire : FCCA, 1<sup>er</sup> RCh, Amicale 12<sup>ème</sup> RCh) avec la participation importante du régiment d'active 1<sup>er</sup> Chasseurs qui a finalement été annulée pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons au point n°5 ci-dessous.

La FCCA a participé aux CA/UNABCC du 23 mars et du 21 septembre, et à l'AG UNABCC du 8 octobre à l'Ecole militaire, précédée par un repas de cohésion dans un salon du mess de l'Ecole qui n'a rassemblé que peu de participants.

#### **2/- Point financier de la FCCA : Trésorier B. Meerschman**

Recettes : 1849€ ; dépenses : 1191€ ; Bilan global : + 6 57,82€. La trésorerie de notre Fédération reste solide et saine et nous pouvons envisager avec sérénité les futurs événements de l'année 2023.

#### **3/- Nouvelles des amicales.**

A/- UNACA. En septembre 2022 les cérémonies de Floing ont été organisées avec le 1<sup>er</sup> RCA à une date (début septembre) qui a été arrêtée très tardivement (début août) par le régiment, ce qui n'a pas facilité la participation des amicales. En 2021 une participation plus importante, à la fois militaire et civile, avait été obtenue par une préparation beaucoup plus précoce.

Le président Scotto annonce qu'il a prévu de se retirer dès 2023 et de passer le flambeau de l'UNACA au capitaine Bureau, président de l'amicale du 3RCA-3 RCh qui sera donc chargé aussi de la préparation des cérémonies de Floing en liaison avec le 1<sup>er</sup> RCA de Canjuers et le CFIM 7<sup>ème</sup> BB-3RCA de Valdahon (qui a reçu l'étendard du 3<sup>ème</sup> RCA).

B/- 12 RCh. Le président Lemaire confirme que l'amicale du 12 RCh se porte bien et a participé aux cérémonies de Saint-Valéry-en-Caux de juin 2022 qui se sont bien passées malgré l'absence de la FCCA et du 1<sup>er</sup> RCh. Il considère que les problèmes qui sont apparus sont dus à la préfecture, manifestement pas très au fait des commémorations avec participations de détachements d'active.

Les effectifs sont en baisse bien qu'aucun décès n'ait été signalé cette année. L'amicale organisera ses activités de cohésion « 12/12 » à Paris et à Sedan et organisera son AG 2023 à Sedan

C/- 8 RCh. L'amicale du 8 RCh n'a pas eu d'activité notable en 2022 après la journée de cohésion de novembre 2021 en Sologne. Les souvenirs de la Salle d'Honneur provenant du 8<sup>ème</sup> Chasseurs à Cheval ont été transférés au 1<sup>er</sup> Chasseurs à Verdun, le régiment ayant envoyé une estafette pour le transport, et les souvenirs du 8<sup>ème</sup> RCA sont entreposés chez le colonel Boscand qui n'a pas pu les transférer cette année à Canjuers faute de compatibilité de dates pour ce transfert. La mission actuelle du bureau de l'amicale est de réussir à finaliser l'historique du régiment complété des périodes Algérie (56-59) et Réserve (65-94).

D/- 1 RCh. Le commandant Eric Cariou représente le colonel Emmanuel Dous, nouveau président de l'amicale du 1<sup>er</sup> Chasseurs, actuellement en mission, qui a pris la succession du général Xavier Pineau. L'amicale a des difficultés pour maintenir le lien avec le régiment, très sollicité actuellement (mission en Roumanie). Difficultés aussi pour les adhésions : pour les effectifs il faut faire de la « retape » sur les amicalistes, potentiels jeunes anciens du régiment. La caisse est correctement approvisionnée, il n'y a pas de problème de moyen financier actuellement. Une journée portes ouvertes est en prévision à Verdun, la FCCA sera informée. On essaye de maintenir une bonne participation de l'amicale aux activités de la FCCA.

E/- 3 RCA-3 RCh. Une promotion du CFIM 7BB/3 RCA a été baptisée au nom du Colonel Brisson. L'amicale était présente à ce baptême et le fils du colonel Brisson a pu lire un message relatant la carrière de son père et a participé au dépôt de gerbe au monument aux morts. A cette occasion a eu lieu la passation de commandement du CFIM du colonel Régnault au colonel Jadot à Valdahon. Le 12/12 est prévue une cérémonie à Grammont (en Haute-Saône) en l'honneur du 3 RCA. Le capitaine Bureau a accepté de succéder à G. Scotto à la présidence de l'UNACA, et donc de reprendre aussi, avec le 1<sup>er</sup> RCA la préparation des cérémonies de Floing à partir de 2023.

Le général Postec souligne que cette passation doit se faire officiellement dans les règles statutaires de l'UNACA. Une assemblée générale devra confirmer cette situation au sein de l'UNACA.

F/- 7 RCh. L'amicale du 7<sup>ème</sup> RCh perd de 7 à 10 adhérents chaque année : décès, vieillissement d'adhérents qui ne peuvent plus se déplacer, comme dans la plupart des associations d'anciens de régiments dissous. L'AG/7RCh a eu lieu le 25 mai à la citadelle. L'amicale a participé à Saint Valéry en Caux en soutien du 12 RCh. Une après-midi dansante est prévue en janvier 2023 pour reprendre les traditions interrompues par la pandémie.

**4/- Floing 2022** Le président rappelle qu'après le grand rassemblement en 2010 à Sedan organisé par le président Castanier, la FCCA a organisé en 2011 et 2012 les cérémonies de Floing et a malheureusement constaté une tension entre certains membres et avec la mairie de Floing à la suite de quoi la fédération a décidé de ne plus se charger de l'organisation de ces cérémonies, laissant la main à l'UNACA et au 1<sup>er</sup> RCA. Les années suivantes ont été l'occasion d'autres grands événements pour la FCCA : en Belgique en 2014, à Verdun en 2015, à Berry au Bac en 2016 etc... Pour donner suite à l'intervention du président Scotto de passer la responsabilité de l'UNACA et de l'organisation de Floing avec le 1<sup>er</sup> RCA au président Bureau du 3 RCA-3 RCh qui se propose de reprendre le flambeau, en 2023 la FCCA participera sans se charger de l'organisation, qui restera une affaire propre à l'UNACA. Le commandant Lemaire revient sur la question essentielle et urgente de l'entretien du site de Floing, qui reviendrait au Souvenir Français si la preuve de la propriété du SF était définitivement acquise. Le général Postec insiste sur la nécessité de tirer au clair cette question de propriété. G. Scotto indique que le colonel Lagrange a prévu de contacter le SF sur cette question pour l'UNABCC, et donc pour la FCCA et l'UNACA. D'autre part disposant des importantes archives de l'UNACA, il va continuer à rechercher, s'ils existent, les titres de propriété du mémorial.

**5/- Saint-Valery en Caux 2022.** Le président fait un rappel historique sur cette affaire qui ne s'est pas bien terminée pour la fédération. La participation du régiment est définie : étendard et chef de corps ou C2, détachement 1/3/18 avec 2 trompettes. Le général Postec se charge d'obtenir les autorisations des autorités militaires, le commandant Lemaire se charge du contact avec les mairies de Saint-Valéry en Caux, Veules les Roses et Ermenouville. Début mai le DMD appelle le général Postec pour lui indiquer que la FCCA ne figure pas dans le programme que lui a transmis la préfecture. La maquette du projet indique seulement une participation du 1<sup>er</sup> Chasseurs à la stèle du colonel Labouche, et éventuellement une présence **sans armes** à la cérémonie au cimetière militaire de St Valéry. Le général Postec reprend contact avec les communes et le DMD pour proposer une solution permettant la présence de l'étendard et **donc des troupes en armes**. Cette solution est repoussée par la préfecture au prétexte que les troupes écossaises seront sans armes.

C'est donc avec beaucoup de regret que la FCCA annule la participation du régiment d'active et la sienne, après les efforts importants d'organisation et les nombreux contacts pris pour obtenir les autorisations militaires. Pour la FCCA c'est un échec, le premier et espérons le dernier depuis sa création, qui lui a permis chaque année depuis 2011, d'organiser des événements importants avec la participation de l'active, et parfois (notamment en 2014 en Belgique), beaucoup plus importants que ceux initialement prévus en 2022.

**6/- Projet AG/FCCA 2023.** Le président Postec soumet à la décision de l'assemblée générale la proposition d'organiser l'AG/FCCA/2023 en présentiel à Saumur à l'occasion de la Saint-Georges de l'Ecole de cavalerie, à condition que cette Saint-Georges n'ait pas lieu les 5 et 6 mai, dates auxquelles il aura un impératif familial non déplaçable. En plus de la tenue de l'AG elle-même et de la participation aux événements de la Saint-Georges de l'Ecole, un repas de cohésion pourrait être organisé, par exemple la veille au soir, dans un restaurant de Saumur ou des environs proches. Chaque participant présent s'exprime sur cette proposition, d'où il ressort un avis favorable unanime pour Saumur, avec pour chaque amicale une réserve dépendant de la date finalement choisie par l'Ecole. Après la

présente réunion en Visio, le général Postec a pu avoir une information de l'Ecole : une date possible à **confirmer** pour cette Saint-Georges 2023 à Saumur serait le mardi 2 mai. Si Saumur se révèle impossible en 2023 pour cause de date incompatible, le président propose que l'on étudie la possibilité de faire cette AG à Floing, donc en septembre 2023.

**7/- Avenir de la fédération après 2023.** A l'occasion de l'AG/FCCA 2023, plusieurs membres du bureau actuel de la fédération ne se représenteront pas. Plusieurs solutions sont à envisager :

- après l'appel à candidatures qui sera lancé dès la parution du prochain bulletin, pour les postes de président, de vice-président et de secrétaire-général (le trésorier acceptant de se représenter), élection d'un nouveau bureau pour les 3 années suivantes, conformément aux statuts de la FCCA ;
- si l'appel à candidatures ne permet pas d'installer un nouveau bureau, examiner la possibilité d'une présidence tournante intérimaire chaque année entre les amicales. Dans ce cas les activités de la FCCA seraient celles de l'amicale présidente, qui élargit son invitation à l'ensemble de la FCCA. Exemples : si c'est l'UNACA qui préside, la participation aux cérémonies de Floing est proposée à l'ensemble des amicales. Si c'est le 1<sup>er</sup> Chasseurs, la participation aux événements du régiment d'active est proposée à toute la FCCA etc...
- si aucune de ces solutions n'est adoptée par l'AG 2023, prévoir une AG extraordinaire de dissolution de la FCCA (prévue dans les statuts). La majorité des présents souhaite que cette dernière solution ne soit pas retenue.
- 

## **8/- Bulletin FCCA**

Le président Postec approuve la proposition de préparer un bulletin de fin d'année qui comportera un résumé du CR de la présente AG, et demande aux présidents d'amicales d'adresser avant le 10 décembre un texte (tenant sur une page Word photos comprises) pour donner des nouvelles de leur amicale. Ce bulletin sera préparé par les colonels Boscand et Lambert et sera diffusé fin décembre. Il comportera un appel à candidature pour les postes à pourvoir du futur bureau.

## **9/- Questions diverses et fin de réunion**

Le président remercie tous les participants et en particulier le colonel Boscand pour la réalisation de la visioconférence. Il conclut la réunion en félicitant les présidents d'avoir pu avoir des activités malgré les restrictions qui subsistent encore.

Les liens avec les régiments d'active restent difficiles (1<sup>er</sup> RCA et 4<sup>ème</sup> RCh), et le 1<sup>er</sup> RCh est également très sollicité par les OPEX, et nos activités de tradition ne sont pas leur priorité, quelle que soit leur bienveillance à notre égard. Pour les recrutements dans les amicales pouvant bénéficier d'une population plus jeune, on constate que les régiments n'ont plus la même culture associative, et ont du mal à recruter dans leurs amicales (exemple de l'amicale du 1<sup>er</sup> Chasseurs). Pour les amicales d'anciens des régiments dissous, il n'y a plus de recrutement possible, sauf cas très rares, et le nombre de leurs adhérents diminue régulièrement. Donc bravo à tous pour maintenir votre cohésion et les liens entre vos anciens qui y sont d'autant plus attachés que la période est difficile.

□ □ □ □

## **COMPTE-RENDU de l'Assemblée Générale de l'amicale du 22 mai 2022 à Arras.**

09h15. Le **président Marc BARAN** déclare l'assemblée générale 2022 ouverte. Mot d'accueil et remerciements à tous les acteurs qui ont contribué à l'organisation de cette journée. Remerciements aux participants, le général d'ASTORG, dernier chef de corps de 1991 à 1993, mais aussi devenu le seul représentant des anciens chefs de corps. Le colonel SUCHET qui fait partie des plus fidèles membres de l'amicale est également remercié. Le président d'honneur continue à soutenir nos actions.

Depuis la dernière assemblée générale d'octobre dernier aucun décès des membres de l'amicale n'a été à déplorer, mais certains disparaissent en silence et leurs familles n'informent pas toujours.

**Les activités de l'amicale depuis octobre 2021**, le 15 janvier 2022, le déjeuner dansant-vœux-galette a encore été annulé cause COVID. L'amicale est toujours présente à toutes les activités arrageoises et ses environs, elle participe chaque année à plus de 20 cérémonies officielles ou invitations d'autres associations à caractère patriotique mais en 2021, à la suite des mesures sanitaires liées au Covid 19, quelques cérémonies ont encore eu lieu en comité très restreint. Le fanion de l'amicale, faute de porte fanion volontaire, n'est que rarement présent sauf obsèques ou cas particuliers. Notre fanion a subi une cure de rajeunissement, suites aux remarques de certains membres, nous n'avons pas choisi de le faire entièrement refaire, pour garder la mémoire de nos anciens, seule la frange a été restaurée.

**Les effectifs : l'amicale ne résiste plus** elle a encore perdu des adhérents, nous ne sommes plus que 125 à ce jour. 53 cotisations en retard pour 2021 et avant. Un bilan précis chiffré de 2021-2022 a été fait par le secrétaire. Chaque année nous perdons des membres pour non-paiement de cotisations de plus de 4 ans malgré des rappels réguliers. Pour compenser ces pertes le recrutement est très faible. Depuis la dernière AG, nous comptons 1 nouvelle inscription validée, le chasseur **DEVienne Gérard**. En 2021, 6 membres ont été rayés pour plus de 3 ans sans paiement de cotisations : il s'agit **M. Bruno DEBOES, COL Hervé GAYMARD, 1CL Jacques KLEINPETER, M. Alain THUILLIEZ, ADC Roger VERSCHAEVE, MCH Gérard WAROT**. Tous les membres cités et rayés en sont à plus de 3 ans et demi de retard. Un ultime contact a été pris et sans réponse nous avons procédé au retrait. En mai 2022 sept membres sont très en retard, Après un ultime rappel la fin de l'année ils ne figureront plus sur nos tablettes s'ils ne se manifestent pas. Il s'agit du **MDL Eric BENSON, du LCL Guy BESSON, du MDL Régis DUQUENNE, du BCH Christian GANAYE, de M. Marc LEMPEREUR, de l'ADC Jean-Marie LOUCHART, et de M. Raymond PACO**. Il subsiste quelques inquiétudes quant au conseil d'administration, cette année (comme les précédentes !) nous n'avons trouvé aucun volontaire pour y entrer. Le rapport moral et d'activités est approuvé à l'unanimité.

Le **secrétaire Gérard SÉBERT** a procédé au renouvellement du conseil d'administration. Aucune candidature nouvelle n'a été déclarée en 2022, le sortant **Willy LEMAITRE** est

volontaire pour un nouveau mandat. Demande de vote de l'assemblée qui unanimement réélit le sortant. Nous sommes donc actuellement 8 au conseil d'administration, il en manquera un pour être parfaitement conforme à nos statuts.

Intervention du **trésorier Claude LABROY** pour présenter le bilan 2021. Dépenses 2250.93€, recettes 3231.84€, bilan positif de 980.91€. Nous proposons de laisser la cotisation 2023 au même niveau.

Le compte rendu des **vérificateurs aux comptes**, le capitaine **PRUVOST** et le major **FREMEAUX** donnent quitus au trésorier après approbation à l'unanimité de l'assemblée présente.

Le vice-président **Jean-Claude MAURY** fait une intervention concernant le monument érigé non loin de notre salle de traditions, la stèle du baron GIRARD, voir pages suivantes.

Le président dit quelques mots sur la transformation de notre citadelle. L'infirmerie a été rénovée et transformée pour y accueillir plusieurs appartements. L'arsenal est en cours d'étude pour y installer les services communautaires. Le restaurant où nous sommes a ouvert début février. Une piste d'apprentissage du code a été récemment inaugurée en lieu et place du terrain de volley-hand attenante au stade. L'ordinaire est encore en travaux pour être agrandi et pour y accueillir tous les élus de la communauté urbaine d'Arras. La démilitarisation de la citadelle prend fin, toutes les plaques ont été regroupées dans notre salle de traditions, seul le mémorial des régiments rappelle le passage des militaires dans la citadelle. Des travaux de consolidation des murs de douves sont entrepris au-delà de la porte Dauphine. A noter le nettoyage des rideaux qui n'avaient pas été décrochés depuis 1993, nous pouvons remercier la famille LABROY, sa machine à laver et son fer à repasser...

Compte tenu de la période actuelle de tensions entre la Russie et le reste du monde un comparatif des forces en présence a été présenté, tout comme quelques nouveautés de l'armée de Terre, le projet TITAN et le nouveau bariolage des tenues.

**Activités futures** : Main square en juillet, les journées du patrimoine le 17 et 18 septembre (à confirmer) la journée dansante vœux galette, le samedi 15 janvier 2023, l'assemblée générale de l'amicale aura probablement lieu le 23 avril 2023, en 2023 cela fera 30 ans que notre beau régiment aura été dissous.

Sans question de l'assemblée, l'assemblée générale est close à 10h05, le président a conclu : « je compte sur vous en 2023, la salle de traditions est ouverte et accessible jusqu'à 12h15. Je vous propose, de vous diriger vers la chapelle puis au mémorial des régiments avant de revenir ici même dans cette salle pour y partager le verre de l'amitié avec nos invités locaux. » Les membres de l'amicale et quelques invités (34 convives) ont ensuite partagé un très bon repas au restaurant « Tomate Cerise de la citadelle ». MB.

Les photos de cette AG ont été diffusées sur le site de l'amicale. <https://le.7rch.org/>

## Participation aux cérémonies de Saint-Valéry en Caux 13 et 14 juin 2022.

Invité par l'Amicale des anciens du 12<sup>ème</sup> Chasseurs, le président de l'amicale a participé aux cérémonies du 82<sup>ème</sup> anniversaire des combats de la cavalerie à Saint-Valéry en Caux, en Seine Maritime. Il était accompagné de son épouse et de M. et Mme LETANG.

Cette période difficile de juin 1940 pendant laquelle l'engagement de la cavalerie française fut héroïque a été commémoré dans plusieurs villes et villages des environs de Saint-Valéry en Caux.

A Ermenouville le samedi matin puis à Saint-Valéry en Caux au monument écossais et à la stèle Labouche, avant de terminer la journée au cimetière militaire de la ville. Un repas a été organisé par la municipalité le samedi soir. Le dimanche 26 juin, une messe a eu lieu en l'église de Neuville, puis un dépôt de gerbes au monument aux morts du village a clos les cérémonies.





## Jean Pierre Girard dit Vieux,

né Jean-Pierre Mauris Girard dit Guerre, le 9 août 17 à Genève (Suisse), mort le 2 mars 1811 à Arras (Pas de Calais), est un général suisse au service de Révolution et de l'Empire.

**Jean Pierre Girard** est le fils de de Jean Pierre Girard dit Guerre, maître horloger, d'une ancienne famille genevoise originaire d'Italie, la famille Girardi-Guerra, et de Susanne Rittel.

Il entre en 1768 dans les gardes suisses au service de la France, et reste pendant douze années dans ce corps. Le 12 mars 1775, il épouse à Genève au Temple Neuf, Suzanne Benoît qui lui donnera deux fils, Déodat, mort à quatre ans et Pierre Louis, qui sera chef d'escadron puis maire de Bains dans les Vosges.

En 1782, il retourne à Genève où il prend parti dans les discussions politiques opposant aristocratie et Représentants, il fait partie du millier de Représentants condamnés à l'exil après jugement<sup>3</sup>. Il prend parti pour la Révolution française et rentre au service comme chef de bataillon du 3<sup>e</sup> bataillon de volontaires de la Gironde.

En l'an II, Pichegru le fait nommer général de brigade le 2 novembre 1793. En cette qualité, il prend part à la seconde bataille de Wissembourg, clef de la position de l'ennemi.

En l'an V, lors de la retraite de l'armée de Rhin-et-Moselle, sous les ordres de Moreau, il se bat à Biberacht le 18 vendémiaire ; il reçoit l'ordre de se porter, avec une brigade du centre de l'armée sur le village d'Oggelshausen, et ensuite celui de tourner la position de Groth, pendant l'attaque du général Saint-Cyr ; et il attaque vaillamment la colonne autrichienne du baron d'Aspre, qu'il rejette sur Emmendingen, après lui avoir tué 500 ou 300 hommes.

C'est à ce sujet que Moreau écrit au général Girard cette lettre :

« J'ai trop de plaisir à me rappeler le passage du val d'Enfer, pour ne pas rendre la justice la plus éclatante au courage et aux talents de celui que je chargeai de cette opération importante. Vous en confier l'exécution, c'était vous dire combien je vous appréciais. Son succès, en justifiant ma confiance, vous donne des droits à la bienveillance du gouvernement et des amis de l'État. »

C'est à la même époque que Girard opère, à la tête d'une armée de 1500 hommes, certains auteurs donnent le chiffre de 1800 hommes, la réunion de Genève à la France préparée par Félix Desportes (15 avril 1798). L'année suivante, il quitte cette ville et reçoit le commandement du département du Pas-de-Calais, puis celui de la 46e division militaire. En les 19 Frimaire et 23 Prairial an XII, 1804, il devient membre et commandant de la Légion d'honneur.

Lors du sacre de l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup> et du couronnement de l'impératrice Joséphine dans la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804, Girard fait partie des fonctionnaires appelés à assister à la cérémonie du sacre.

Il fait la campagne de 1809 et montre tant de valeur et d'intelligence à Essling et à Wagram que l'Empereur le fait baron de l'Empire le 31 décembre 1809 et grand officier de la Légion d'honneur le 16 juillet suivant.

Le général Girard, dit Vieux, meurt à Arras le 2 mars 1811.

Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile en 1841, sur le pilier Est, 20e colonne.



Arc de triomphe de l'Étoile, Pilier Est



Tombe de Jean-Pierre Girard dit Vieux  
Situé dans la citadelle d'Arras  
Bastion de la Reine en 2012.

A l'initiative du Lieutenant-Colonel (RC) Damien Patou, membre de l'amicale, et du Comité d'Entente des Anciens Combattants, Victimes de Guerre et Sociétés Patriotiques d'Arras il a été décidé avec l'aide de la CUA de restaurer ce lieu et cette tombe en 2022.



## **A la mémoire de nos frères d'armes morts en opération depuis décembre 2020.**

### **2020**

28/12/20 - **Maréchal des logis Tanerii MAURI** - 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs - BARKHANE - Mali

28/12/20 - **Brigadier Dorian ISSAKHANIAN** - 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs - BARKHANE - Mali

28/12/20 - **Brigadier Quentin PAUCHET** - 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs - BARKHANE - Mali

### **2021**

12/10/21 - **Maréchal des logis-chef Adrien QUELIN** - 4e régiment de chasseurs - BARKHANE -

24/09/21 - **Sergent Maxime BLASCO** - 7e bataillon de chasseurs alpins - BARKHANE - Mali

17/07/21 - **Adjudant-chef Ludovic Logez** - 3e régiment du hussards - Liban

27/02/21 – **1ci Lucas ROCHEFEUILLE** - 92e régiment d'infanterie - MAYOTTE – T. national

02/01/21 - **Sergent-chef Yvonne HUYNH** - 2e régiment de hussards - BARKHANE - Mali

02/01/21 - **Brigadier-chef Loïc RISSER** - 2e régiment de hussards - BARKHANE – Mali

### **2022**

22/01/22- **Brigadier-chef Alexandre Martin** – 54e régiment d'artillerie- BARKHANE- Mali.

## **Ceux qui nous ont quittés depuis décembre 2021 .**

*Membres, anciens membres ou familles de membres :*

**CBA (er) Patrick SORI le 19 mai 2022.**

□ □ □ □

## **Courrier des adhérents 2021-2022**

**BERNARD Patrick :** (*avril 2022*) Excusez-moi du retard, j'ai déménagé. Je vous souhaite en peine santé. Amicalement.

**BONAVENTURE Bernard :** (*mai 2022*) Cher Président, Merci de ce rappel que je viens de recevoir. En effet, j'ai oublié de répondre à la convocation pour l'AG et de son premier rappel à l'occasion de la Saint-Georges. Je vous présente toutes mes excuses pour ce retard. Car, malheureusement, je ne serai pas des vôtres pour la prochaine AG (et les suivantes également). La succession d'opérations depuis 4 ans et le confinement m'ont particulièrement dégradé (physiquement seulement, bien sûr !!) et je ne me déplace plus que localement et surtout en voiture. C'est l'âge, cher jeune président, mais la tête est encore bonne ! Bien que la participation semble plus réduite que d'habitude, je vous souhaite une bonne réussite pour cette AG. Au fait, je vous remercie pour la photo du dernier bulletin : le LTN PIOTRE, porte-étendard du 11 sur le TD, évocation de ce beau régiment. J'ai découvert que le reportage que j'avais écrit, il y a fort longtemps, existait encore. Ça m'a rajeuni ! Félicitations pour votre dévouement, à partager bien sûr avec votre épouse (on connaît le rôle majeur de nos épouses dans nos activités). Bien cordialement. Et par Saint Georges, vive la Marquise !

**CHARLEMAGNE Albert :** (*mai 2022*) Je vous souhaite tout le succès escompté pour votre prochaine assemblée générale. Bien cordialement.

**COLLE-ROCHE Brigitte :** (*dec.2021*) Je vous présente mes meilleurs vœux et surtout une très bonne santé et en espérant nous revoir en mai. Je vous remercie de m'envoyer le bulletin car je ne suis pas une pro de l'informatique. Remarque : Je comprends qu'il y a de moins en moins amicalistes car quand on est présent au repas le photographe prend des inconnus et oublie les adhérents. On prend plutôt sa femme comme exemple ou ses amis. C'est vrai je suis un « laideron ». Bien le bonjour.

**DE BRESSY DE GUAST Bernard :** (*déc.2021*) J'ignore, bien sûr, ou je peux bien en être au point de vue cotisation à notre amicale. Je vous envoie donc pour 2 ans à tout hasard. Amitiés à tous.

**DE FRANCE Jean Louis :** (*janv 2022*) Avec mes vœux très amicaux et mes remerciements pour votre dévouement pour l'amicale. Existe-t-il un bulletin de l'amicale ? (*mai 2022*) Bonjour Major, je ne pourrai pas me rendre à l'Assemblée Générale de l'Association et le regrette. J'espère que vous allez bien et vous remercie de votre dévouement pour le 7ème Chasseurs ! Bien à vous.

**DE GORGUETTE D'ARGOEUVRES Pascal :** (*dec 2021*) En souhaitant à tous les anciens du 7° chasseurs tous mes vœux pour 2022. Longue vie à l'amicale. Cordialement. (*mai 2022*) Bonsoir, Je ne pourrai pas participer à l'assemblée générale du 22 mai prochain. Amicalement

**DE SAINT BON Henri :** (*dec.2021*) Cher major, je pensais être à jour de ma coti ! Désolé pour ce retard. Bien cordialement. (*mai 2022*) Cher Président, Je n'arrive pas encore à savoir si je pourrai venir à cette AG - ce que je souhaite - ou non. Cela dépend de nombreux facteurs indépendants de ma volonté : santé de ma femme immobilisée au lit depuis 3 semaines avec une sciatique ultra douloureuse malgré des infiltrations et risque d'opération, arrivée éventuelle de mon fils habitant Singapour, ... Bref, je ne vous oublie pas mais m'excuse de ne pas pouvoir être plus précis et je sais que ce type de réponse pour l'organisateur que vous êtes est bien difficile à gérer. Je reviendrai vers vous dès que j'y verrai plus clair. Ce que j'espère le + tôt possible, mais quand ? Bien à vous.

**DELABRE Bernard** : (22 fev.2022) Bonjour major, voilà de belles images de Toulouse « la ville rose ». Avec toutes mes excuses pour ce retard. Merci pour votre dévouement au sein de notre amicale. Mes hommages à votre dame. Bien cordialement et à bientôt à l'AG.

**DELEAU Claude** : (dec.2021) Cher camarade. Bonne réception de ma cotisation 2022. Meilleurs vœux à tous et aux tiens.

**DELEYROLLE Francis** : (janv.2022) Je souhaite mes meilleurs vœux à l'ensemble des adhérents. Pour notre pays, l'unité, plus de justice et le retour à nos traditions qui en sont la référence. Bien amicalement vôtre.

**DENIAUX Louis** : (dec.2021) Chers amis, amicalistes du 7<sup>o</sup> régiment de chasseurs. En espérant des jours meilleurs et la fin de cette pandémie. Je viens vous souhaiter des fêtes de fin d'année aussi heureuses que possible. A tous très bonne santé pour 2022. Une pensée émue pour tous ceux qui nous ont quittés en cette triste année 2021. Ci-joint ma cotisation pour la nouvelle année et vive l'amicale du 7<sup>o</sup> chasseurs.

**DEMIRDJIAN Jean Paul** : (jan.2022) Bonne et heureuse année à tous. Qu'enfin nous puissions reprendre une vie normale+ Bien amicalement.

**DERNONCOURT Colette** : (mai 2022) (de la part de son fils Roger) Ma mère est toujours hospitalisée et ne saurait participer à l'A.G. Très cordialement.

**DUGAS Eric** : (dec.2021) Souhaite à l'ensemble des membres de l'association d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi que tous mes vœux pour 2022. Bien à vous tous.

**DUHAMEL Jacques** : (dec 2021) Mon cher major, veuillez trouver ci-joint ma cotisation pour 2022 afin que se poursuive la vie de l'amicale. Hélas les effectifs diminuent, le temps qui passe emporte nos amis, nos anciens. Heureusement restent les bons souvenirs, les moins bons aussi hélas. Je souhaite de longues années encore à notre amicale et je vous adresse mes meilleurs vœux pour les fêtes de Noël et la nouvelle année. Bien cordialement.

**DURAND Jean François** (avril 2022) Je ne serai encore une fois pas disponible. Avec mes regrets. Amicalement.

**DURIEUX Bernard** : (dec.2021) Mon cher Labroy, heureux Noël à vous et à tous les vôtres, en particulier à votre épouse que j'ai été heureux de connaître à la dernière AG. J'ai bien pris note de l'AG 2022, en espérant « qu'omicron » ne viendra pas se mettre en travers de nos projets. Bien des choses à tous ceux du CA que vous pourriez croiser. Amicalement. (avril 2022) Cher Président, cette année, je ne pourrai pas venir à la prochaine assemblée. Je vous prie de m'en excuser. Puis je vous demande de transmettre mon meilleur souvenir à tous les membres présents, en particulier à ceux que j'ai connus de 1980 à 1984 Bien amicalement.

**FREMAUX Yves** : (dec.2021) Bonjour Claude. Je t'adresse ma cotisation 2022 de l'amicale. Je te souhaite ainsi qu'à ta famille de bonnes fêtes de fin d'année. Amicalement.

**IVANEC Jean-Marie** : (jan.2022) Monsieur le Président, mon colonel, Chaque année qui commence est une promesse et une espérance.....Que ce qui fût bien .....soit encore mieux Et ce qui fût triste ..... soit vite oublié ! Je souhaite à tous les membres de notre Amicale, le bonheur et la santé et que 2022 exauce tous vos souhaits. Amicalement. (mai 2022) Mon Colonel (Monsieur le Président de l'Amicale du 7<sup>o</sup>) J'ai attendu au plus tard pour vous répondre. A ce jour il s'avère que mon état de santé ne me permet pas de me déplacer à Arras pour participer à l'A.G. C'est un regret que j'espère passer. J'aurai aimé revoir certains " Anciens".

J'espère pouvoir le faire ultérieurement. Vous souhaitant une bonne AG dans les traditions de la Cavalerie "Légère". Très sincèrement avec tous mes respects aux "Anciens". Et par Saint Georges .. Vive la Cavalerie. P.S. : Je suis à jour de mes cotisations 2022 et 2023. J'avais promis à mon Ami Claude notre trésorier, une peinture à l'huile de l'entrée de la citadelle pour notre salle d'honneur. Je la garde précieusement, j'espère vous la remettre le plus vite possible!

**JANSON Denis** : *(dec.2021)* Avec toutes mes excuses pour ce retard. Cordialement.

**LAUDE Charles** : *(dec.2021)* Avec tous nos vœux et le plaisir de vous revoir à Figanières ?

**LORIFERNE Christian** : *(dec.2021)* Mon cher Labroy, merci de votre action efficace au sein de l'amicale du 7° chasseurs. Voici mon chèque concernant ma cotisation de 15€. Portez-vous bien en famille. Très cordialement.

**MICHELIS Bernard** : *(janv.2022)* Avec mes vœux de bonne année.

**MIENVILLE Jacques** : *(mai 2022)* j'ai tardé à répondre car mon programme des prochaines semaines n'était pas encore stabilisé (ça ne l'est d'ailleurs toujours pas complètement). Je ne pourrai malheureusement être des vôtres, car nous sommes dans une manip immobilière un peu complexe : achat d'une maison en Vendée et, en parallèle, déménagement dans une location à Lille plus petite que l'actuelle, le tout devant être terminé pour le 4 juin. Bonne AG et, j'espère, à la prochaine de septembre. Amitiés

**MOUILLE Gérard** : *(janv.2022)* Merci aux administrateurs pour tout le travail effectué. Il est difficile en ces temps incertains de programmer des activités à long terme mais il n'est pas toujours facile pour les membres de s'engager à l'avance. De plus l'âge ne permet plus à certains d'effectuer de longs déplacements. Aussi, nous espérons encore rejoindre Arras tant que la santé nous le permet. Meilleurs vœux à tous avec mon amical souvenir. Ci-joint ma cotisation 2022. *(mai 2022)* Très heureux que la situation actuelle permet cette année la tenue de l'assemblée générale dans des conditions normales, au sein de notre belle citadelle. Je ne doute pas que cela sera encore une agréable journée de retrouvailles, mais je ne peux malheureusement pas être des vôtres et n'aurai pas le plaisir de revoir cette année notre chapelle restaurée, ni de profiter du nouveau restaurant. Le virus m'a épargné et j'espère qu'il en a été de même pour nombre d'entre nous. Je souhaite bon courage au Président et à son conseil d'administration pour la poursuite de leur action au sein de l'amicale. Bonne journée à tous, respects et amitiés.

**OLLIVIER Jean Patrick** : *(fev.2022)* Salut Claude, contrairement à mes prévisions, je ne serais pas présent à l'AG de l'amicale cette année.

**PATOU Damien** : *(dec.2021)* Ci- joint ma cotisation 2022. Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année. Cordialement.

**PIERRU Patrice** : *(dec.2021)* Chers amis, ci-joint le règlement de ma cotisation 2022 à l'amicale. A tous, excellente année 2022 et par Saint Georges !!....Amitiés.

**PRUVOST Bernard** : *(jan.2022)* Bonjour Claude. Voilà 2021 oublié, ce ne fut pas un bon millésime, le moment est venu de vous présenter nos traditionnels vœux de santé et de bonheur. Nous espérons que votre santé et celle de vos proches sont au beau fixe, vacciné(e)s, testé(e)s, masqué(e)s, somme toute bien armé(e)s pour affronter 2022. Peux-tu m'envoyer en

retour l'IBAN de l'amicale pour te virer la cotisation. Bien à toi. (avril 2022) Bonjour Gérard Je ne pourrai y assister je serai ce jour-là à la cérémonie du 4°Dragons à Mt St Éloi. Amicalement

**RABEAU Jean-François** : (mars 2022) Amitiés à tous, dans l'attente de vous retrouver.

**SORI Patrick** : (janv.2022) Bonjour camarade. Ayant eu des problèmes informatiques, je n'ai pu vous envoyer mes vœux. Dqp je reprends contact avec vous. En espérant que tout se passe bien pour toi. Bien amicalement.

**TIRLOY Roger** : (dec 2021) Tout d'abord je tiens à vous présenter toutes mes excuses dans le retard pris pour le paiement de ma cotisation, je la régularise ce jour. J'en profite pour vous souhaiter à toute et à tous, tous mes vœux de joie pour 2022 en espérant qu'elle sera meilleure que 2021. Je vous signale également ma nouvelle adresse. Je m'excuse aussi pour ma sale écriture, après 3 mois et 1 semaine d'hospitalisation, je dois marcher avec une canne après des béquilles et je suis partiellement paralysé de la jambe et du bras droit. Respectueusement vôtres.

**VANOHESTEMBERGHE Françoise** : (mai 2022) Le dimanche 22 mai, je pars à Mourmelon chez les enfants. Je regrette de ne pas participer.

**WALLAERT Claude** : (déc. 2021) Mon cher Labroy, A ma honte je m'aperçois que je suis en retard de deux ans pour ma cotisation. Je viens donc réparer cette négligence en vous priant de m'excuser, avec mon très amical souvenir.

**Merci de signaler toute erreur ou omission au secrétaire ou au trésorier.** Ce bulletin atteint cette année 28 pages. Il se maintient en volume presque tout autant que les effectifs de notre amicale...Ce bulletin est aussi le vôtre, aussi n'hésitez pas à donner de vos nouvelles ou à raconter vos anecdotes ou campagnes, elles seront très volontiers publiées, pour le plaisir de tous...

Courriel : [contact.amicale@7rch.org](mailto:contact.amicale@7rch.org)



